

23.06.2023 - 12:37 Uhr

Pro Infirmis : coprésidence pour un avenir inclusif / Assemblée des délégué-e-s 2023 de Pro Infirmis

Zurich (ots) -

Lors de la 104e assemblée des délégué-e-s, ont été posés plusieurs jalons pour l'avenir de l'organisation. Pour la première fois, une coprésidence a été élue à la tête du Bureau, organe de direction stratégique de Pro Infirmis : Pearl Pedergnana et Manuele Bertoli. En outre, ont été élus quatre nouveaux membres du Bureau : deux représentant-e-s des comités cantonaux et deux représentant-e-s des membres collectifs, comme cela est prévu par les statuts. Le Bureau est ainsi de nouveau habilité à prendre des décisions. Également à l'ordre du jour : la déclaration de la " raison d'être " de Pro Infirmis, qui reflète son engagement pour une société plus inclusive.

Pour la première fois dans l'histoire de Pro Infirmis, les délégué-e-s ont pu choisir une coprésidence : deux personnes ont été élues à la tête du Bureau le 23 juin 2023. Manuele Bertoli, ancien conseiller d'État tessinois, aveugle, et Pearl Pedergnana, ancienne conseillère municipale de Winterthur, qui vit sans handicap, assumeront ensemble la présidence du Bureau. Une modification des statuts a été adoptée par l'assemblée pour permettre la coprésidence.

Un duo pour l'inclusion

Pearl Pedergnana et Manuele Bertoli connaissent le travail de Pro Infirmis depuis des décennies, et disposent d'une riche expérience politique et entrepreneuriale et d'une grande crédibilité. Les deux personnalités proposées se complètent parfaitement pour assumer ce mandat exigeant : elles représentent la Suisse alémanique et la Suisse latine, les deux genres et les personnes avec et sans handicap. Le Bureau souhaite ainsi créer des conditions optimales pour la lutte que mène Pro Infirmis en faveur d'une société inclusive.

Remerciements au président sortant

La coprésidence succède au professeur Adriano Previtali, dont la durée du mandat est limitée par les statuts et qui a assumé jusqu'à ce jour la fonction de président par intérim. Monsieur Previtali était devenu membre du Bureau de Pro Infirmis en 2004 et a exercé la fonction de président depuis 2012. En tant qu'avocat et professeur de droit, il a été un pionnier dans son engagement pour les droits des personnes en situation de handicap, tant chez Pro Infirmis que dans son quotidien professionnel. Pro Infirmis remercie chaleureusement Adriano Previtali pour son précieux travail durant toutes ces années et lui souhaite le meilleur pour l'avenir.

Élection de nouveaux membres du Bureau

Conformément aux statuts, l'assemblée a également élu quatre nouveaux membres du Bureau. Ainsi, les postes laissés vacants à la suite de démissions ont pu être occupés. Ont été élues deux personnes issues des membres collectifs (Matyas Sagi-Kiss, Architecture sans obstacles, et Luana Schena, UCBAVEUGLES), et deux personnes issues des comités cantonaux (Patricia Boillat, de Jura-Neuchâtel, et Brigitte Späth, de Thurgovie-Schaffhouse). Dans la composition du Bureau, en plus des compétences professionnelles et personnelles, une attention particulière a été accordée à la diversité. Les deux genres, toutes les tranches d'âge et les différentes régions de Suisse y sont représentées. Par ailleurs, trois des quatre personnes élues vivent avec un handicap. Pro Infirmis veut ainsi donner l'exemple en matière de mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) de l'ONU.

La raison d'être comme guide vers une société inclusive

Autre preuve que Pro Infirmis se tourne résolument vers l'avenir : l'organisation a tenu cette année une série d'ateliers réunissant des personnes en situation de handicap, des représentantes et représentants de son personnel, et des membres du Bureau afin de définir sa mission. " Nous nous engageons ensemble pour une société inclusive, dans laquelle les personnes en situation de handicap vivent de manière autodéterminée. " Cette déclaration résume l'orientation générale de Pro Infirmis face aux défis à venir. La table ronde "Sens et but de Pro Infirmis - un point de vue externe" a permis d'approfondir les réflexions sur le thème.

En outre, l'assemblée des délégué-e-s a adopté le rapport annuel et le rapport financier 2022 de Pro Infirmis, qui peuvent être téléchargés ici : [Download_rapport_annuel](#); Des impressions sont disponibles sous :

[Download_Images](#)

Contact:

Vous avez la possibilité de demander une interview avec notre co-présidente Pearl Pedergnana, notre co-président Manuele Bertoli ou notre directrice Felicitas Huggenberger. Pour toute question, veuillez contacter Roland Thomann, membre de la Direction et chef du département Communication et Récolte de fonds (roland.thomann@proinfirmis.ch), tél. mobile : 078 743 44 30

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000701/100908727> abgerufen werden.